

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 16 mai 2022

LES ATTEINTES « ANTI-LGBT+ » ENREGISTRÉES PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ EN 2021

Retrouvez la publication [ici](#)
Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)
Interstats Info rapide n°20, paru le 16 mai 2022

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai, le SSMSI publie son étude annuelle sur les atteintes « anti-LGBT+ ».

En 2021, dans le contexte du prolongement de la crise sanitaire, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 3 790 atteintes commises en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre (« anti-LGBT+ ») : 2 170 crimes et délits et 1 620 contraventions sur l'ensemble du territoire français. Ces atteintes prennent majoritairement la forme d'injures ou de diffamations (59 %). Par rapport à 2020, le nombre de crimes et délits « anti-LGBT+ » enregistrés est en hausse de 28 %, et celui des contraventions de 16 % (respectivement, + 12 % et + 32 % par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire).

Le dépôt de plainte est une démarche très peu effectuée par les victimes : environ 20 % des victimes de menaces ou violences « anti-LGBT+ » et seulement 5 % des victimes d'injures « anti-LGBT+ » déclarent avoir porté plainte en moyenne sur la période 2012-2018, selon l'enquête Cadre de vie et sécurité. Plus de la moitié de ces atteintes (53 %) sont enregistrées dans des agglomérations de 200 000 habitants et plus, mais cette proportion a diminué au cours des deux dernières années.

Près de la moitié des victimes subissent des crimes et délits « anti-LGBT+ » dans des lieux publics. Les crimes et délits « anti-LGBT+ » enregistrés touchent majoritairement les hommes (73 % en 2021) et les jeunes de moins de 30 ans (51 %). Sur le périmètre restreint de la Police nationale, les victimes de contraventions « anti-LGBT+ » sont également surtout des hommes (73 %) mais la part des moins de 30 ans est plus faible que pour les crimes et délits (37 % des victimes de contraventions).

À propos du SSMSI

Le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, au ministère de l'Intérieur. Il a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public. Le SSMSI respecte à ce titre un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Comme les autres membres du service statistique public, son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis), et son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>
https://twitter.com/Interieur_stats

SSMSI Diffusion et Communication
ssmsi-communication@interieur.gouv.fr